

En 1969, le nombre des logements que fournit le ministère au personnel en service à l'étranger a continué de s'accroître. L'ouverture de nouveaux postes au Vatican et en Côte d'Ivoire a nécessité l'étude des types d'aménagement adaptés, leur acquisition et la livraison des meubles et de l'équipement.

### Direction des biens

La Direction des biens s'occupe de fournir, entretenir et gérer les immeubles que les postes utilisent à l'étranger comme bureaux, résidences officielles et logements du personnel en les faisant louer ou acheter par le Gouvernement. La Direction propose des programmes d'acquisition et de construction à long terme et prépare chaque année des prévisions budgétaires à long terme et des études spéciales sur le logement; elle dirige un programme important d'acquisition de propriétés par achat, ou de conception et de construction d'immeubles à l'étranger partout où la propriété se révèle plus économique, pour le Gouvernement, que la location à long terme. La Direction a mis au point un programme d'ensemble de tous les stades par lesquels on doit passer pour organiser la construction de futurs projets à l'étranger et effectuer des contrôles en cours de réalisation à intervalles réguliers.

Dans les postes du ministère des Affaires extérieures, on s'efforce d'inclure, dans l'espace réservé aux bureaux, ceux d'autres ministères du Gouvernement. Dans la plupart des cas, le ministère a réussi à fournir des bureaux à l'étranger aux ministères suivants: l'Industrie et le Commerce - 54 postes; la Main-d'oeuvre et l'Immigration - 11 postes; le Revenu national - 5 postes; la Défense nationale - 26 postes. Cela représente la majorité des bureaux du Gouvernement à l'étranger, en ce qui concerne l'ensemble de l'espace et le total des frais. Le logement du personnel de nombreux autres ministères est également assuré dans les postes où la situation du logement est mauvaise et dans plusieurs postes le Conseil du Trésor a autorisé la mise en commun des logements et leur gestion par le ministère des Affaires extérieures pour faciliter la propriété, la location et la gestion.

Un programme de préparation des plans et de construction et d'achat d'immeubles à l'étranger s'est poursuivi tout au long de 1969. Une chancellerie, deux résidences officielles et vingt logements pour le personnel ont été achetés. La construction de sept chancelleries, trois résidences officielles et deux ensembles de logement pour le personnel était à l'étude au cours de l'année. De plus, trois chancelleries et une résidence sont en construction et une chancellerie et une résidence ont été terminées en cours d'année. De nouveaux baux et des renouvellements ont été signés, des cloisonnements et des modifications ont été réalisés dans douze chancelleries, huit résidences officielles et 62 immeubles de logements du personnel.

L'ampleur des besoins de logement du ministère des Affaires extérieures est révélée dans le tableau ci-dessous. Celui-ci indique le